



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**Un succès sans précédent**

## **BILAN 2008 DU PLAN DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES VILLE DE LÉVIS ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON**

**Lévis, le 3 février 2009.** – La mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, le maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, M. François Barret et le président de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie, M. Guy Dumoulin ne cachaient pas leur enthousiasme ce matin, lors du dévoilement du bilan 2008 du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR). En effet, la Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon se démarquent une fois de plus par la performance et l'efficacité de la collecte sélective. Sur le plan provincial, elles se révèlent être parmi les villes les plus compétitives dans ce domaine avec un taux de récupération de 102 kilogrammes par personne par année, comparativement à une moyenne de 74 kilogrammes par personne par année, dans les centres urbains de taille comparable.

### **L'objectif de récupérer 60 % des matières recyclables résidentielles en 2008 est aujourd'hui une réalité grâce à la participation exemplaire de la population**

Pour l'année 2008, la Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon s'étaient donné comme objectif de mettre en valeur 60 % de leurs matières résiduelles, conformément aux orientations définies dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cet objectif est aujourd'hui atteint avec une récupération égale à 14 064 tonnes et ce, grâce à la participation exemplaire de la population. « Nous constatons à quel point les citoyennes et les citoyens sont soucieux de leur environnement et ont la fibre du recyclage. Selon une étude réalisée durant l'été 2007, 95 % des propriétaires de résidences unifamiliales participent à la collecte sélective. Leur mobilisation s'explique notamment par le travail d'information et de sensibilisation soutenue réalisé auprès d'eux depuis la mise en œuvre du PGMR », a souligné Mme Danielle Roy Marinelli.

### **Matières recyclables provenant des industries, commerces et institutions (ICI)**

Bien que la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ne fixe pas d'objectif de récupération des matières recyclables qui proviennent des ICI, la Ville de Lévis offre le service de collecte sélective à l'ensemble des écoles du territoire et à plus de 1 300 ICI. Ce sont au total 2 758 tonnes de matières recyclables provenant des ICI qui sont ramassées.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2210, chemin du Fleuve, bureau 101, Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

### **Résidus domestiques dangereux (RDD)**

En ce qui a trait aux résidus domestiques dangereux, les quantités récupérées en 2008 correspondent à 81 % de l'objectif fixé. Les principales matières récupérées sont les huiles usées, les peintures, le matériel informatique et les piles. D'ailleurs, les citoyennes et les citoyens de Lévis sont de plus en plus nombreux à se déplacer dans le réseau des bibliothèques de la ville où sont installés des points de dépôt pour les piles domestiques. La déchetterie de Saint-Lambert sert également de lieu de récupération pour la majorité des matières dangereuses dont les citoyens doivent se départir de façon sécuritaire. En ce qui concerne le matériel informatique, au total, 59 tonnes ont été ramassées en vue d'être recyclées en 2008.

### **Récupération des textiles et des déchets encombrants, un effort collectif exceptionnel**

Du côté des textiles, l'objectif 2008 est largement dépassé avec plus de 621 tonnes de vêtements et accessoires qui ont été traités puis remis en circulation ou recyclés par l'intermédiaire de partenaires incontournables, tels la Ressourcerie de Lévis et les quatorze services d'entraide répartis sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne les déchets encombrants, la Ville estime que plus de 1 164 tonnes de meubles et d'électroménagers ont été détournées de l'élimination et mises en valeur. Cette performance correspond à 71 % de l'objectif fixé pour 2008. En 2009, l'ouverture prévue d'un écocentre dans le quartier Lévis permettra d'augmenter significativement les quantités récupérées.

### **Résidus verts et autres matières organiques**

Au total plus de 8 238 tonnes de résidus verts ont été valorisées en étant transformées en compost, ce qui représente une performance de 66 %. Ces résultats sont attribuables à la collecte porte à porte des résidus verts (gazon, feuilles et autres résidus de jardins) en service du mois d'avril au mois de novembre. L'implantation prochaine d'une collecte des résidus alimentaires permettra d'augmenter rapidement les quantités de matières récoltées. Par ailleurs, la mise en place du programme de subvention à l'achat de composteurs et le partenariat avec l'organisme Travail Jeunesse pour la fabrication du composteur *J'éco-agis* contribuent à la popularité grandissante de la pratique du compostage domestique à Lévis. Enfin, en ce qui concerne la récupération des boues municipales, la Ville de Lévis a démontré une volonté ferme de les valoriser y compris en l'absence d'objectif dans la politique gouvernementale. En effet, le taux de valorisation des boues des usines d'épuration et des étangs aérés a été de 95 % en 2008, alors que 5 793 tonnes ont été compostées.

### **Les nouveautés 2008**

Parmi les nouveautés, l'installation de contenants de récupération dans les principaux parcs et espaces verts de la Ville offre désormais aux citoyennes et citoyens la possibilité de pratiquer leurs bonnes habitudes de récupération partout sur le territoire, y compris, à l'extérieur de leur foyer. Dans le même esprit, un service de récupération et de gestion des déchets a également été mis en place à l'été 2008, lors de douze événements en plein air. Par ailleurs, l'instauration d'un programme de subvention à l'achat de couches lavables a permis à près de quatre-vingt-cinq jeunes familles lévisiennes de s'en prévaloir et d'ainsi réduire leurs déchets.

« Nous félicitons les citoyennes et les citoyens pour leur participation exemplaire et leur souci de préserver leur milieu de vie. Nous tenons également à souligner la qualité et la fiabilité de nos partenaires que sont le centre de tri Société V.I.A.inc., la Ressourcerie de Lévis, les services d'entraide et Les Composts du Québec-GSI Environnement, sans qui nous n'aurions pu mener à bien notre Plan de gestion des matières résiduelles et engendrer de tels résultats. Nous les remercions pour leur contribution exceptionnelle » a conclu M. Dumoulin